

L'agence européenne pour la protection des frontières FRONTEX

Le mépris des droits humains aux frontières extérieures de l'Union Européenne

Réunion d'information et débat public le 18.8.08, à 19h00
au Curiohaus Hamburg, Rothenbaumchaussee 15, Hinterhaus Raum A-B-C

Intervenants :

- **Bernd Kasperek**, Caravane Munich et co-auteur de la brochure « Qu'est-ce que FRONTEX ? »
- **Christian Homuth**, Forum des réfugiés de Lübeck
- **Christina Fernandez Bessa**, sociologue- juriste, activiste de Barcelone
- **Tobias Pflüger**, membre du Parlement européen (sous réserve)
- **Emmanuel Mbolela**, Réseau migration euro-africain et ARCOM, RD Congo/Maroc/Pays Bas



Afin de lutter contre « l'immigration clandestine », le Conseil des ministres de l'UE adoptait, en octobre 2004, un décret permettant la création de l'agence pour la protection des frontières FRONTEX. Celle-ci commence son travail en mai 2005 et installe son quartier général à Varsovie en 2007. Sa tâche principale consisterait à « améliorer la coopération opérationnelle entre les Etats-membres dans le domaine de la protection de leurs frontières extérieures ».

FRONTEX s'est surtout fait connaître par ses opérations en Méditerranée, au large des îles Canaries et dans les eaux territoriales ouest africaines dont l'objectif est d'empêcher l'entrée des réfugiés et des migrants dans l'Union Européenne et plus exactement dès leur départ vers l'UE. Les actions de FRONTEX

sur les aéroports internationaux et aux frontières terrestres à l'est poursuivent le même objectif. FRONTEX participe, par ailleurs, à l'« identification » des réfugiés et des migrants arrivés dans l'UE tout comme aux expulsions collectives par charter de l'UE, à partir de l'aéroport de Hambourg par exemple. FRONTEX est également active dans le domaine de la recherche, en ce qui concerne, par exemple, la biométrie et les technologies de contrôle des frontières ainsi que dans la formation professionnelle. FRONTEX organise par exemple des stages d'instruction pour le personnel de la protection des frontières, dans les locaux de l'académie de la police fédérale à Lübeck.

FRONTEX est représentative du développement d'un système de fortification européen, de plus en plus agressif, contre les réfugiés et les migrants indésirables. Contrairement aux affirmations de FRONTEX, comme quoi le respect des droits humains serait la priorité numéro un de leurs opérations, des comptes-rendus médiatiques fiables rapportent que des violations des droits humains se sont produites à plusieurs reprises et font état de l'augmentation du nombre de morts causée par la contrainte de suivre des voies d'exil toujours plus dangereuses.

Se pose alors la question fondamentale de savoir pourquoi au fond l'Europe a le droit se protéger du reste des êtres humains de la planète. Les activistes d'Afrique tout particulièrement opposent à cette pratique l'article 13 de la Déclaration universelle des droits humains qui garantit la liberté de circulation.

Cette réunion publique a pour objet d'apporter des informations sur la structure et les buts de FRONTEX ainsi que de mettre en évidence les conséquences de la lutte de l'UE contre l'« immigration illégale ». Des représentants de groupes et de réseaux venant de pays situés de part et d'autre des frontières de l'UE discuteront des revendications et des stratégies possibles contre cette politique de l'UE et inviteront l'assemblée à participer à la journée d'action contre FRONTEX le 19.8.08 à Lübeck.

Cette réunion publique se tiendra dans le cadre du Camp antiraciste de Hambourg qui se déroulera du 16 au 24.8.08. Prix solidarité pour le Camp : 3 euros (réduction : 1,50 euros)

Organisateurs : le Conseil des étrangers de Hambourg, www.fluechtlingsrat-hamburg.de, Nernstweg 32, 22765 HH et le Forum des réfugiés de Lübeck, www.fluechtlingsforum.de

Soutien financier :

Fondation Rosa Luxembourg, werkstatt utopie & gedächtnis e.V., Umverteilen - Stiftung für eine solidarische Welt, AK Asyl Hamburg, Ausschuss Bleiberecht der GEW, AG Frieden der GEW, do Stiftung